



L'appétit vient en marchant

La nature a doté l'Avesnois d'un sol particulièrement fertile que l'Homme a su exploiter à son profit. De son agriculture et élevage sont nés des mets succulents, qui confèrent aujourd'hui une renommée nationale à la région.



Auberge en forêt.



Ferme-auberge de la Capelette.

Vos papilles ne vous titillent-elles pas au son plutôt alléchant d'une pintade confite au cidre fermier ou au gigot d'agneau caramélisé au miel. Pour préserver cette fidélité et satisfaire les plus gourmands d'entre-nous, certaines fermes se sont transformées en auberges, histoire de valoriser la gastronomie du terroir. Bien leur en a pris ! C'est dans la plus pure tradition que vous dégusterez, à l'auberge « La Capelette », des feuilletés de pleurote à la crème ou une flamiche aux poireaux à la crème de maroilles, cultivés directement sur place. De quoi démarrer une randonnée en beauté !

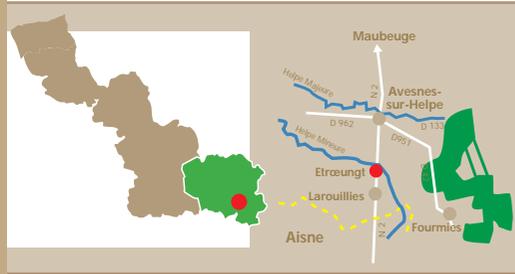
Cette idée de transformer une ferme en auberge n'est pas si surprenante quand on sait qu'autrefois les occupants des maisons forestières ne pouvaient refuser d'offrir à tout voyageur un godet d'eau (« godeau » en patois) ; ce mot signifiant également le lieu où s'abreuvaient les chevaux. De cette anecdote, l'auberge du Godelot, située au cœur de la forêt domaniale de Mormal, a sans doute puisé son nom. C'est ainsi qu'à la croisée des chemins, des édifices garants des coutumes d'antan, offrent leur hospitalité et régaler les amateurs de bonne chère.



Ferme avesnoise.

à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Avesnes-sur-Helpe :

Visites guidées des fortifications, du patrimoine religieux (03.27.56.57.20).

Fournies :

Ecomusée du Textile et de la Vie Sociale (03.27.60.66.11).

Grand Fayt :

Visites du Moulin à eau en saison (03.27.59.40.18).

Sains-du-Nord :

Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

Office National des Forêts :

Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10).

Parc naturel régional de l'Avesnois :

Découvertes Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Avesnes-sur-Helpe :

Foire aux Mouches en mars (03.27.56.57.52), Fête du Cochon et du beurre à l'ancienne en mai (03.27.57.98.72), Grande ducasse en août (03.27.56.57.20), Festival d'automne en septembre (03.27.56.57.20).

Beaurepaire-sur-Sambre :

Fête de l'Ane en juillet (03.27.77.95.82).

Cartignies :

Fête de la Chèvre et du Mouton en juillet (03.27.77.17.09).

Dompierre-sur-Helpe :

Fête de la Saint-Etton en mai, (03.27.61.04.11).

Floyon :

Fête paysanne en juin (03.27.59.21.56).

Fournies :

Grand Prix cycliste professionnel en septembre (03.27.59.69.81), Fête du Textile en septembre (03.27.60.66.11).

Grand Fayt :

Fête du Moulin en juin (03.27.59.40.18), Fête du Pain en août (03.27.53.41.05).

Saint-Hilaire-sur-Helpe :

Fête de l'Eau et du Cheval en mai (03.27.61.47.77).

Sains-du-Nord :

Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.24).

Wignehies :

Fête du Printemps en mai (03.27.60.09.47).

Avesnois :

Kiosques en fête du 1^{er} au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07)

« RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure dispo au 03.20.57.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme d'Avesnes-sur-Helpe : 03.27.56.57.20.

Office de la région de Fournies : 03.27.59.69.97.

Parc naturel régional de l'Avesnois : 03.27.77.51.60.

Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois : 03.27.61.48.48.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

Avesnois



N° 25

Sentier du Buffle Etrœungt

(7 ou 12 km - 2 h 20 ou 3 h 00)



L'Helpe Mineure.

1

Randonnée Pédestre

Sentier du Buffle :
7 ou 12 km

Durée : 2 h 20 à 3 h 00

Départ : Etrœungt, église

Balisage jaune

Variante par le GR de Pays

Carte IGN : 2707 Est



Pommier en fleurs.

2

L'avis du randonneur :

Ce circuit, au cœur de la Thiérache et de la vallée de l'Helpe Mineure, traverse des milieux très humides. Le port de chaussures étanches s'avère nécessaire quasi toute l'année. La boucle 12 km s'adresse à des randonneurs avertis étant donné la longueur et les conditions de promenade.



Conseil Général
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adcx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 5 : P. Houzé, 4 : P. Cheuva, 2, 3 : PNR de l'Avesnois.

Sentier du Buffle

(7 ou 12 km - 2 h 20 ou 3 h 00)

Départ : Etrœungt, église.

1 L'église Saint-Martin (1570) en pierre bleue, a été profondément remaniée à la suite d'un incendie en 1766. Face à l'église, partez sur la droite de l'édifice. Après la place et la mairie, descendez à gauche les escaliers ; en bas, tournez à droite puis suivez à gauche l'étroit sentier qui enjambe l'Helpe Mineure et aboutit au moulin.

2 Continuez à droite, passez devant le moulin puis sous la RN 2.

3 Au croisement, montez à gauche sur 200 m puis empruntez à gauche le sentier, face à l'habitation.

4 Suivez à gauche la RD 123 puis, à l'intersection, descendez à droite.

5 Prenez à droite, puis à gauche traversez le hameau des Orniaux. Montez vers le Roteleux - ferme - en obliquant à droite à la fourche.

6 Au Roteleux, descendez à droite le large chemin entre les haies. A l'intersection, poursuivez à gauche ; après une croix, bifurquez à droite. Tournez à gauche sur la RD 123, puis marchez sur 250 m.

7 Suivez à droite le chemin de la Chapelle du Buffle jusqu'à une route.

8 Effectuez un crochet droite/gauche et continuez en direction de la Capelette. Coupez une route, franchissez l'Helpe Mineure par la passerelle et suivez le sentier herbeux.

9 Suivez à droite la route et traversez le hameau du Buffle. Autrefois, à cet endroit, se trouvaient un étang, un moulin, un pont-sentier que gardaient deux fortins espagnols.

10 Empruntez à droite la route qui domine la vallée jusqu'au lieu-dit la Chénoque.

11 Suivez à droite le sentier qui longe puis passe sous la RN 2. 200 m après le passage, retrouvez à gauche les escaliers et à droite la place de l'église.

VARIANTE COURTE : 7 KM

3 Tout droit, suivez les balises jaune rouge du GR de Pays Avesnois-Thiérache.

8 Tournez à droite. Après 700 m, coupez une route, franchissez l'Helpe Mineure et suivez le sentier herbeux.

Allez en **9**.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1

2

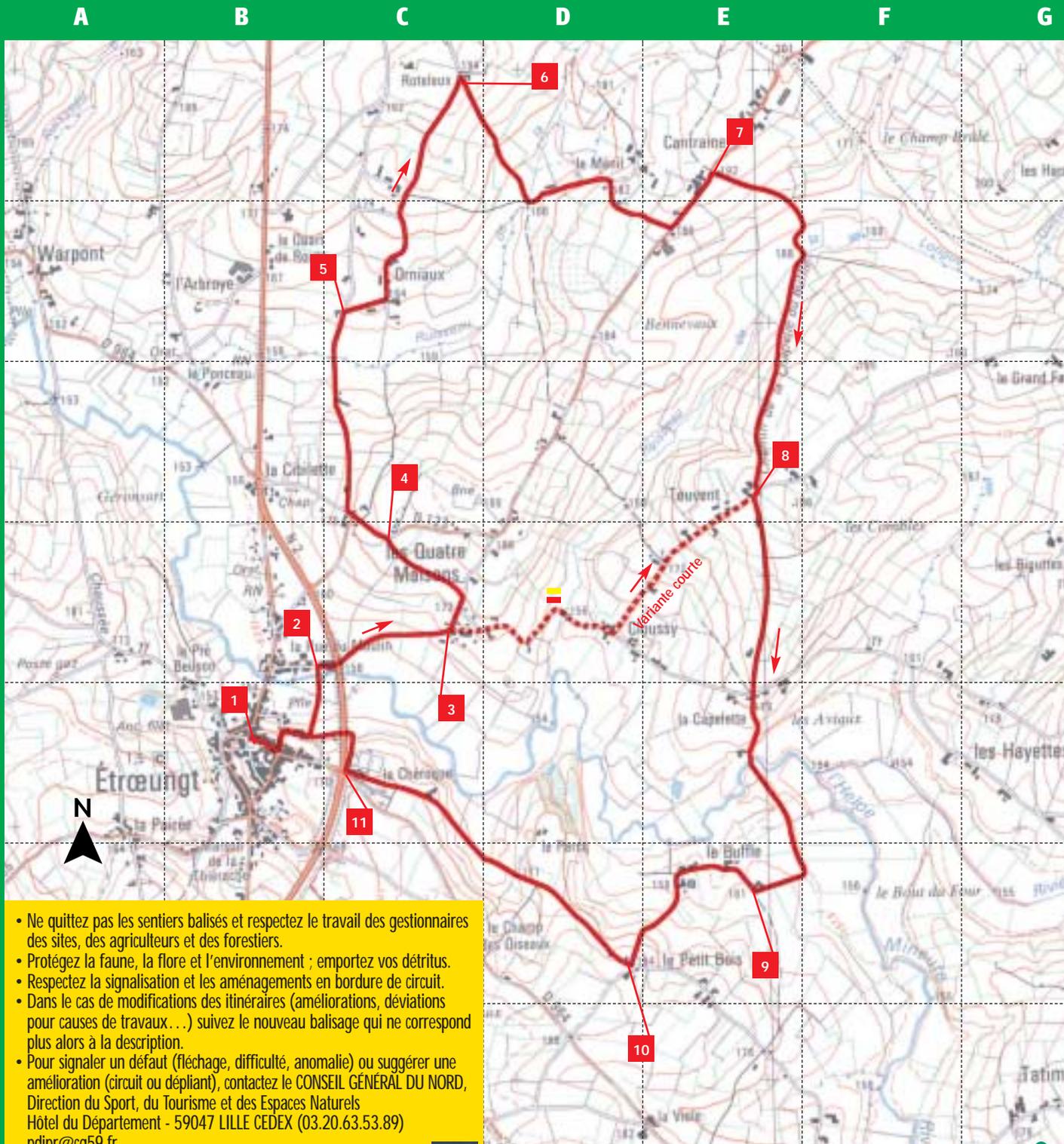
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr

